

CIRAD-EMVT
10, rue Pierre Curie
94704 MAISONS-ALFORT

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général-de-Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 Paris

Muséum national d'histoire naturelle
57, rue Cuvier
75005 Paris

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

LES CONSEQUENCES DE LA DEVALUATION DU FCFA SUR LA
FILIERE VIANDE EN AFRIQUE

PAR

CHARLES-ERIC BEBAY

année universitaire 1994-1995

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I° PARTIE : LA FILIERE ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA ZONE CFA	
I-1 Cadre institutionnel de l'élevage/politiques de développement de l'élevage.....	4
I-2 Bilan production/consommation dans les pays de la zone franc..	5
I-3 Les échanges.....	8
I-3-1 Echanges régionaux de bétail.....	8
I-3-2 Echanges internationaux de viande.....	10
2° PARTIE : LES PREMIERS EFFETS DE LA DEVALUATION DU FCFA	
II-1 Effets de la dévaluation sur les coûts de production.....	13
II-2 Les importations des viandes extra-africaines après la dévaluation.....	15
II-3 Effets de la dévaluation sur les exportations de bétail sahélien.	16
II-4 Effets de la dévaluation sur les abattages, les prix et la consommation de la viande.....	17
3° PARTIE : PERSPECTIVES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.	18
III-1 Perspectives à moyen terme.....	18
III-1-1 Concernant la production.....	19
III-1-2 Concernant les échanges de bétail.....	20
I-3 Concernant les viandes extra-africaines	
II- Mesures d'accompagnement à envisager.....	21
III-2-1 au niveau national.....	21
III-2-1 au niveau régional.....	23
CONCLUSION.....	24

RESUME

La dévaluation du franc CFA survenue en janvier 1994 a entraîné une reprise massive des échanges de bétail entre les pays sahéliens traditionnellement producteurs (Mali, Burkina Faso, Niger...) et les pays côtiers déficitaires (Côte-d'Ivoire, Bénin, Togo...). Ces échanges concernent non seulement les pays de la zone franc mais aussi certains pays hors zone franc de la sous-région largement déficitaires comme le Nigeria et le Ghana. Parallèlement, on note une baisse des importations des capas et de la volaille en provenance de la Communauté Européenne déjà amorcée pendant le dernier trimestre de l'année 1993.

Quelques mois après le changement de parité, quelques craintes apparaissent : l'augmentation des coûts de production suite à la dévaluation, la couverture des besoins par les seules productions africaines face à une demande de plus en plus croissante et le manque d'organisation au niveau national et régional de l'ensemble de la filière viande. Une véritable politique concertée s'impose afin de permettre aux secteurs d'élevage de ces pays de profiter de la brèche ouverte par le changement de parité et la relative stabilité du marché européen.

Mots clés : dévaluation, franc CFA, filière, bétail, capas, restitution, prélèvements, région, Communauté Européenne, exportations.

INTRODUCTION

Le 12/01/1994 à Dakar, les quatorze pays de la communauté financière France-Afrique (CFA) décidaient en accord avec la France et en présence du fond monétaire international (F.M.I.) de modifier la parité du franc CFA dorénavant fixée à 100 FCFA pour 1 franc français (FF). Cette décision prise après plus de dix-sept heures de délibération et plusieurs mois de rumeurs allait enterrer l'ancien FCFA.

Les mesures de redressement préconisées depuis plusieurs années par le F.M.I. et la banque mondiale ont finalement amené Paris et ses partenaires à revoir à la baisse la parité du FCFA inchangée depuis 1948 malgré le lourd endettement des pays de la communauté. Plus qu'une simple décision, la dévaluation allait marquer une nouvelle étape dans les relations France-Afrique.

La décision en faveur d'une dévaluation aussi forte (50% en dedans et 50% en dehors soit en tout 100%) était motivée par le besoin d'améliorer la balance commerciale et la compétitivité de l'économie des pays de la communauté CFA : compétitivité des produits d'exportation qui ont constitué depuis une trentaine d'années la principale source de revenus des pays africains francophones (cacao et café de la Côte-d'Ivoire, pétrole et bois du Cameroun et du Gabon, arachides et produits halieutiques du Sénégal ou encore minéraux de Guinée), réduction des importations extra-africaines principalement des produits finis et par conséquent, dynamisation de l'intégration régionale.

Cependant, au lendemain d'une telle annonce, une question capitale se pose. Quelles seront les répercussions d'une telle décision sur les efforts déjà consentis par ces pays dans le remboursement de la dette extérieure et qu'en sera-t-il de l'inflation dans une économie où le pouvoir d'achat est déjà fortement affecté par les mesures de restriction budgétaires et la gestion rigoureuse imposée depuis le milieu des années 80 par le F.M.I.?

Le premier effet de la dévaluation est d'accroître le coût des importations augmentant ainsi le prix des produits étrangers dans le domaine de la pharmacie, l'énergie et notamment le pétrole (principalement pour les pays qui n'en produisent pas ou peu).

Le prix de la viande dans les marchés africains n'a pas échappé à cette règle car depuis plusieurs années, des milliers de tonnes étaient importés principalement de la communauté européenne vers les pays côtiers (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Bénin, Togo, Gabon) pénalisant ainsi les échanges avec

les pays du Sahel.

Le but de cet exposé est d'essayer de dégager les principales répercussions de cette dévaluation sur l'élevage des pays africains. C'est toute la question de l'avenir des filières animales en Afrique de l'ouest et du centre qui est ainsi posée. Comment se présente cet avenir dans un contexte nouveau alimenté par trois événements essentiels :

- la dévaluation du FCFA et l'augmentation des prix de la viande importée

- la réforme de la politique agricole commune (PAC) qui envisage une maîtrise de l'offre

- les accords du GATT qui à l'horizon 2000 envisagent une réduction des exportations subventionnées ?

Avec 100 millions d'habitants et un taux de croissance de 4% de la population, l'Afrique francophone a connu ces dernières années beaucoup de bouleversements sociaux. L'urbanisation croissante, le changement des habitudes alimentaires et la démographie galopante sont autant de défis que devra relever l'élevage africain dans un nouveau contexte par l'apport suffisant en protéines. Cet élevage souffre déjà de la sécheresse, d'un ensemble de maladies du bétail (trypanosomose, maladies transmises par les tiques) et de l'inorganisation des filières.

Le présent document a pour but de présenter l'impact du réajustement monétaire sur le secteur de la viande, les mesures proposées pour en atténuer les effets négatifs et les perspectives d'avenir pour la production. Cette présentation ne tiendra compte que des informations disponibles à ce jour et ne représente nullement les résultats d'une enquête. Cependant, elle ne manquera pas de s'intéresser à l'ensemble des pays africains impliqués dans la filière viande. En effet, le Ghana ou le Nigeria bien que n'appartenant pas à la communauté CFA sont de grands espaces d'échange de bétail avec leurs voisins ; Togo, Bénin, Burkina Faso pour le premier, Tchad, Niger, Cameroun pour le deuxième. Les chiffres donnés dans le présent document doivent inciter à une grande prudence quant à leur utilisation car leur précision est incertaine faute d'outils statistiques fiables.

L'impact de la dévaluation sur le marché de la viande sera différent selon les pays (traditionnellement d'élevage ou non) et au sein d'un pays selon les populations (urbaines/rurales, cadres/ouvriers). L'évaluation des prix de la viande sur les marchés (marché nord/sud, marché sud/sud, marché urbain), la disponibilité des matières premières pour l'industrie de

l'aliment du bétail, les nouvelles orientations dans les échanges ainsi que l'organisation des filières de production par la libéralisation de la profession vétérinaire, les décisions des pouvoirs publics en matière de fiscalité, de politique d'élevage et enfin la réaction des éleveurs et des laboratoires de pharmacie vétérinaire seront les grands thèmes de ce document.

1ère PARTIE: LA FILIERE ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC

I-1 CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ELEVAGE/POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Les politiques de l'élevage dans les différents pays de la communauté sont très similaires avec toutes fois quelques nuances que nous évoquerons plus loin. Globalement, les objectifs prioritaires sont les suivants :

- l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire par le développement des productions de l'élevage
- l'amélioration des revenus et du niveau de vie des producteurs
- la restauration, l'amélioration et la conservation des ressources naturelles notamment en zone pastorale
- l'intégration de l'agriculture à l'élevage notamment en zone agricole
- l'accroissement de la contribution de l'élevage à l'économie nationale au moyen d'une exploitation rationnelle du cheptel
- l'organisation de la commercialisation des produits d'origine animale.

Cependant, des stratégies différentes sont à signaler. Pour les pays sahéliens, la sécurité foncière et la gestion des troupeaux par l'utilisation optimale des ressources naturelles a dans certains pays conduit à l'élaboration d'un code rural (Niger). Dans les pays côtiers, un effort particulier a été fait dans l'intensification des élevages à cycle court notamment l'aviculture (Cameroun, Côte-d'Ivoire...) en vue d'une progression rapide de la consommation de viande blanche. Cette production est avant tout une production de poulets, les autres espèces n'étant que faiblement représentées.

Face à ces objectifs, plusieurs moyens ont été mis en oeuvre. La création de plusieurs instituts de zootechniques, de laboratoires vétérinaires pour la fabrication des vaccins, l'épidémiologie-surveillance et l'assistance aux éleveurs (LANA-VET au Cameroun, FARCHA au Tchad) témoignent de la volonté politique cependant timide pour améliorer l'élevage.

A titre d'exemple, au Burkina Faso, l'élevage représentait 12% du PIB en 1989 et 14% des recettes d'exportation alors que les ressources budgétaires allouées à ce secteur ne représentaient que 0,6% du budget de l'Etat la même année (ETUDE CEBV MAI 1994). Au Togo, les investissements publics réalisés pour l'élevage entre 1985 et 1986 n'ont constitués que 3 à 4% des investissements affectés au développement rural.

L'assistance technique par l'intermédiaire des accords de coopération y joue un rôle prépondérant. Les structures étrangères telles que le CIRAD ou l'ORSTOM ou encore des organisations non gouvernementales (VSF, SOLAGRAL...) travaillent en collaboration avec les chercheurs nationaux en assurant très souvent leur formation.

Les différents projets sont réalisés grâce aux financements permis par les Etats africains eux-mêmes, la communauté européenne, la banque mondiale, la banque africaine de développement... C'est ainsi qu'ont été financés quelques projets tels que le PARC¹ le PDAV² et beaucoup d'autres dont l'énumération exhaustive dépasse le cadre de ce document.

I-2 BILAN PRODUCTION/CONSOMMATION DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC

Ce bilan ne tiendra pas compte des productions camelines, asines et équines ni même de la consommation de viande de gibier.

Tableau I : Bilan production/consommation de la CEBV³ pour l'ensemble des viandes

PAYS	POPULATION (millions)	Production totale	Consomm. totale	Bilan
Bénin	4,72	30,1	34,1	-4
Togo	3,5	21,3	24,5	-3,2
Côte-d'Ivoire	11,7	48,4	117,3	-68,9
Burkina Faso	9,1	116,6	96,6	20
Niger	7,7	85,9	78,4	7,5
Total	36,8	302,4	350,9	-48,6

Unité : TOTAL en millier de tonnes

Source : Etude CEBV/conseil de l'entente/Mai 1994

Au vu de ces chiffres, on peut dégager une typologie sommaire de la production et de la consommation en 1990 avant la dévaluation.

¹campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine

²programme d'aide à l'aviculture villageoise (Burkina Faso)

³Communauté économique de la viande et du bétail (Burkina Faso, Niger, Côte-d'Ivoire, Bénin, Togo)

Ainsi, en considérant toutes les viandes, on peut faire quelques observations :

- pays très déficitaires et gros importateurs. L'exemple le plus caractéristique est celui de la Côte-d'Ivoire qui sur 117300 tonnes de viande consommée n'en produit que 48500 soit 48% de sa demande. Ce pays est très dépendant de l'approvisionnement extérieur pour assurer la couverture de ses besoins.
- pays déficitaires mais peu importateurs. Le Bénin et le Togo ont importé 7100 tonnes de viande en 1990 soit 12% de leur consommation. Les importations du Bénin sont cependant à nuancer. En effet, ce dernier en 1993 a importé près de 10000 tonnes de viande dont la moitié a été exporté vers le Nigeria voisin.
- Des pays nettement excédentaires et exportateurs et en particulier le Burkina Faso avec près de 20100 tonnes d'excédents. Dans une moindre mesure, le Niger est aussi excédentaire mais il est cependant faiblement exportateur.

La production de volaille ramenée à la population place le Bénin en tête avec un ratio de 5,11 poules/habitant puis la Côte-d'Ivoire 2,17, le Togo et le Cameroun 1,5 (VEROT D 1994).

Les chiffres de la production actuellement disponibles sont les suivants :

tableau II : production nationale de volaille dans quelques pays

	1987	1988	1989	1990	1991
Côte-d'Ivoire	18740	19000	18830	18850	19570
Bénin	4109	4131	4212	4455	
Cameroun	14000				14000

source: solagral 1993

Pour les pays côtiers, l'importance relative de la viande de volaille est variable. C'est en Côte-d'Ivoire que la production de volaille est la plus importante puisqu'elle représente 40% du total des productions. Le Togo présente la particularité d'avoir une production de petits ruminants plus importante que la production bovine .

En 1990, la consommation par an par habitant était la suivante :

- Côte-d'Ivoire 1,73 kg dont 92% assurée par la production intérieure
- Bénin 1,77kg entièrement assurée par la production intérieure
- Cameroun 1,24 kg dont 96% assurée par la production intérieure

(VEROT D 1994).

Il s'agit de la consommation apparente (addition de la production intérieure et du total des importations). Celle-ci est biaisée car on ne tient pas compte des exportations officielles de volaille dans la région. Il faut reconsidérer à la hausse la consommation des pays qui en profitent (Côte-d'Ivoire) et à la baisse celle des pays qui la pratiquent (Bénin, Togo).

La consommation de viande et particulièrement celle de volaille est surtout importante en les zones urbaines notamment dans les pays côtiers. Les populations urbaines consomment en effet deux à trois fois plus de viande que les populations rurales (VEROT D 1994). Or la population des villes ne cesse de s'accroître depuis les années 1970.

tableau III : population urbaine totale de certains pays de la zone franc

	Côte-d'Ivoire	Bénin	Cameroun
1970	5510	2657	6506
dont urbaine	1510 soit 27%	484 soit 18%	1321 soit 20%
1980	8194	3464	8701
dont urbaine	3097 soit 38%	1091 soit 32%	2758 soit 32%
1990	11902	4740	11739
dont urbaine	4808 soit 40%	1787 soit 38%	4836 soit 41%

source: solagrai Sept 1993

Ce phénomène a créé de nouveaux besoins que les productions nationales ne peuvent satisfaire. La demande toutes viandes confondues est estimée à une augmentation de 2,5% par an d'ici l'an 2000 alors que pendant le même temps, l'offre ne connaîtra une progression que de 2% par an. Le déficit actuellement évalué à 49000 tonnes pourrait atteindre 97000 tonnes dans cette sous-région.

I-3 LES ECHANGES

Ils se divisent en échanges régionaux et extra-africains.

I-3-1 LES ECHANGES REGIONAUX DE BETAIL

Ils sont essentiellement constitués de bovins sur pieds. Ils se font dans le sens pays du Sahel-pays côtiers. L'achat des animaux vivants se fait sur des marchés bien connus des professionnels. Ce sont de véritables bourses du bétail où se rencontrent les éleveurs, les bouchers et les différents intermédiaires.

C'est le cas du village de Pouytenga au Burkina à partir duquel des camions-remorques chargent en direction du Ghana, de la Côte-d'Ivoire ou même du Nigeria. Pouytenga est le type même de marché de bétail où convergent les troupeaux venant de l'arrière pays voire des pays voisins (Mali, Niger...). Le marché côtier est considérable. Ainsi, une augmentation de 1 kg de la consommation de la viande bovine par habitant et par an au Nigeria entraînerait une demande supplémentaire de 100000 tonnes soit l'équivalent de près de 800000 bovins (CEBV MAI 1994).

Le tableau IV donne quelques chiffres d'exportation pour le Burkina entre 1980 et 1993.

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
bovins	40	41	42	25	47	63	92	92,5	99,5
petits rumin ants	67	89	42	28	58	95	81	116	194

source : CEBV mai 94

On note une diminution des exportations à partir des années 1985 imputable en partie à la sécheresse d'une part et l'importation de viandes extra-africaines pendant la même période d'autre part (les exportations de l'année s'élevaient à 130). Dans le cas du Niger, on note également une diminution des exportations pendant la même période, celles-ci étant passées de 41 mille bovins à 4 mille bovins entre 1980 et 1989.

Le tableauV montre la structure du circuit commercial du bétail le rôle des différents courtiers

ACTEURS	FONCTIONS	LIEUX
- Commerçants - collecteurs	- financement - -Organisation de la filière -vente	- sur les marchés - chez les éleveurs
- Intermédiaires -logeurs	-Accueil collecteurs de bétail -Vente pour les collecteurs (prélèvent une commission	-marchés de regroupement
- Commerçants -exportateurs	- Achat de bétail -Organisation du commerce et financement du transport	- dans les sahéliens
- Bouchers chevillards	- Achat des lots à crédit - paiement selon abattage - vente aux grossistes et aux détaillants	- Dans les villes côtières
- Bouchers détaillants	- Achat à crédit - Vente	- marchés - abattoirs
- Consommateurs	- Achat au détail - paiement comptant	

Les commerçants titulaires d'une licence prélèvent une commission sur les exportateurs non détenteurs d'une licence qui opèrent en leur nom. Afin de limiter les risques, ils n'exportent que la commande des chevillards en s'appuyant sur un réseau d'informateurs.

Les logeurs intermédiaires ont pour rôle de faire circuler l'information, de loger les exportateurs (sahéliens) et vendre le bétail. Ils peuvent soit vendre par petits lots sur la base d'un crédit de faible durée soit agir sur les prix en spéculant.

Le tableau VI donne un aperçu de la structure des prix pour un bovin acheminé de Pouytenga (Burkina) vers Port-Bouët (Côte-d'Ivoire).

	poids (kg) 400	prix à l'unité (FCFA)	prix au kg (FCFA)
prix de revient à Abidjan		130000	325
rendement 48%	170	-22100	765
décharge 5 ^{ème} quartier			-130
prix de revient abattu			680
marge du boucher			40
prix de gros de la carcasse	170	122400	720

SOURCE : CEBV 1994

On peut retenir globalement que pour un tel trajet deux rubriques par ordre d'importance :

- le prix d'achat des animaux qui représente près de 82% des coûts totaux.
- les diverses transactions (location de camions, assurances...)

Parmi les transactions, trois rubriques sont importantes : la location du camion, les frais de douanes et les frais du berger. Les modifications des prix sur les marchés après la dévaluation porteront en priorité sur ces rubriques.

L'observation de tels prix indiquent qu'une carcasse de bonne qualité pour être valorisée doit passer par un circuit autre que traditionnel (supermarché) pour permettre au boucher de rentrer dans ses frais. A l'opposé, c'est le bétail tout venant qui est vendu à 550 FCFA afin qu'il soit compétitif à la viande d'importation extra-africaine.

I-3-2 ECHANGES INTERNATIONAUX DE VIANDES

Les importations de viandes en Afrique de l'Ouest ont commencé dans les années 75 en provenance de l'Afrique Australe et de l'Amérique Latine. Dès le début des années 80, l'Europe par l'intermédiaire d'une politique

offensive a conquis la quasi-totalité du marché africain. Les produits vendus sont essentiellement des résidus de pièces de découpe provenant de la volaille (dinde, poulet), du porc (pattes, queue), et de vaches de réforme pour la plus part ("capas")⁴. Si les exportations de la CEE vers L'Afrique ne représentent que 5% du volume total des exportations de la communauté, celles-ci représentent 90% des importations africaines. Entre 1991 et 1992, les importations des pays côtiers ont atteints 60000 tonnes dont plus des 2/3 ont été consommées dans les villes (note minist coopé dev/epe n° 00553 mars 1994 P2).

Le tableau VII donne une idée de l'évolution des importations toutes viandes confondues des pays côtiers de la CEBV

pays destinataires	1980	1990	1991	1992	1993
Bénin	126	5518	8990	13697	10000
Côte-d'Ivoire	6348	31244	23259	17989	16896
Togo	1040	574	234	3245	2500
Total	7514	37336	32483	34931	29396

source : Rapport Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'ouest et du Centre/SOLAGRAL-IRAM/Septembre 1993

L'étude de l'évolution des politiques adoptées par quelques pays au cours des deux dernières décennies permet de comprendre certaines particularités.

Au Sénégal, les années 1970-1980 ont été marquées par une forte restriction des importations de viandes. Dès 1980, on assiste à une timide libéralisation de la filière malgré le niveau élevées des taxes fixées à 45% de la valeur mercuriale (SOLAGRAL-IRAM: bétail et viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Sept 1993)

En Côte-d'Ivoire, trois périodes distinctes apparaissent nettement. Entre 1970 et 1975, la taxation des viandes importées a été très forte (48%) de la valeur CAF (SOLAGRAL-IRAM : bétail et viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Sept 1993)

Entre 1975 et 1984, la taxe sur les viandes a été annulée et pendant cette période, on assiste à une limitation des importations de viande de volaille notamment en 1977.

Cependant, la taxation réapparaît en 1984 pour atteindre un

⁴résidus provenant des pièces de découpe des vaches de réforme

maximum en 1991 avec la mise en place des prélèvements compensatoires (SOLAGRAL-IRAM: bétail et viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Sept 1993). Le prélèvement est égal pour chaque produit à la différence positive entre le prix intérieur et le prix import. Le prix indicatif intérieur est fixé sur la base d'un kilogramme de carcasse fraîche en fonction des coûts locaux de production et de transformation. Le prix de référence import est établie sur la base du prix CAF majorée de droits et de taxes applicable, des frais de transit et de la marge bénéficiaire (estimée à 8%) de l'importateur.

Au Togo, la protection vis à vis des viandes importées étaient faible jusqu'en 1989 mais elle devient sévère entre 1989 et 1992.

Au Cameroun, la politique est plutôt de type protectionniste à l'égard des importations de viandes. Jusqu'en 1988, les droits de taxes varient entre 58% et 68% de la valeur CAF. Cette mesure est renforcée en 1988 par une taxe de 1000 Fcfa/kg supérieur au prix CAF.

Le tableau VIII montre la structure des prix d'un kg de viande de capa importé en Côte-d'Ivoire en fin 1993.

	PRIX (FCFA)
PRIX KG (CAF)	185
Douanes	65
Taxes/contr.sanit	11
Charges transit	33
Prix rendu frigo	294
Frais généraux	70
Marge grossiste	29
Prix ref.import.	39
prélèvement	94
Prix grossiste	497

SOURCE : AFRIQUE-AGRICULTURE N° 219 OCT. 1994

II^{ème} PARTIE : LES PREMIERS EFFETS DE LA DEVALUATION DU FCFA

II-1 EFFETS DE LA DEVALUATION SUR LES COUTS DE PRODUCTION

La dévaluation a entraîné à court terme une augmentation des coûts de production dont l'importance varie en fonction du type de filière. Cette augmentation est liée à l'utilisation des intrants (principalement vétérinaires et alimentaires).

Le tableau IX montre l'augmentation des prix des principaux médicaments utilisés en élevage tropical des grands ruminants au Burkina Faso.

PRODUITS	Avant la dévaluation		Après la dévaluation	
	ONAVET	PRIVE	ONAVET	PRIVE
Trypamidium(sachet 1g)	1975	2000	5220	5200
Bérénil (sachet 1 g)		350		650
Panacur Bv (bolus)	290	275	290	415
Valbazen Ov (bolus)	115	150	115	225
Terra LA (100ml)	6200	9500	8450	14500
Ita new (100 doses)	1555	2000	3750	3000

SOURCE : AFRIQUE AGRICULTURE N°223 FEV 1995

Cette situation risque d'engendrer une difficile accessibilité aux produits vétérinaires. Les risques sanitaires sur les élevages sont importants car la hausse des prix pourrait diminuer la médicalisation des troupeaux avec le risque de flambées épizootiques voire la réapparition des maladies supposées éradiquées.

Les dépenses en intrants des élevages extensifs traditionnels des zones sahéliennes sont faibles et la répercussion de la hausse des prix sur les coûts de production est faible (voir tableau suivant) sauf dans les élevages utilisant des forages motorisés car vont entrer en compte les coûts supplémentaires à l'achat du carburant (Ferlo Sénégalais). Cependant l'impact de la hausse des prix est plus fort dans les élevages intensifs et semi-intensifs des zones soudanienne et soudano-guinéenne (élevage avicole, ranching...).

Tableau X : comparaison des coûts de production avant et après dévaluation des différents types d'élevage bovin.

	avant la dev.	après la dev.	hausse
élevage intensif	220 dont devise 51	271 dont devise 102	23%
élevage extensif	150 dont devise 7	158 dont devise 14	5%

coûts de production : FCFA/KG de poids vif L. Bonneau (CEBV) 1994

Cette situation se retrouve aussi dans d'autres domaines. Ainsi le laboratoire vétérinaire de Garoua (LANAVET) a vu ses coûts de production de vaccins augmenter de 40 à 50%. Cette augmentation intervient à un moment où les bailleurs de fonds internationaux tentent d'obtenir le désengagement des Etats dans les subventions des campagnes de prophylaxie qui seraient entièrement prises en charge par les éleveurs.

Cependant, le relatif "désavantage" des élevages intensifs est à nuancer car ceux-ci sont plus proches des marchés côtiers où la viande coûte plus chère.

Dans la production avicole moderne, les coûts de production dont près de 2/3 sont imputables au poste aliment connaissent la hausse la plus importante toute filière confondue.

Tableau X : variation du coût de l'aliment pour volaille avant et après la dévaluation

	avant la dev	après la dev	hausse
chair démarrage	148	182,6	23,4%
tourteau soja	160	330	103%

prix: CFA/KG SOURCE: IRZ NKOLBISSON-YAOUNDE AVRIL 94

Il faut donc s'attendre à une majoration des prix "départ ferme" afin que les producteurs retrouvent une marge bénéficiaire. D'une manière générale on peut s'attendre à une majoration plus forte dans les pays côtiers.

II-2 LES IMPORTATIONS DES VIANDES EXTRA-AFRICAINES APRES LA DEVALUATION

Deux événements conditionnent l'approvisionnement du marché africain entre juin 1993 et janvier 1994 : le niveau des aides accordées par la CEE aux exportations vers l'Afrique a diminué de 15 à 30% pour la viande bovine et de 21 à 50% pour la viande de volailles et la dévaluation du FCFA en doublant les prix CAF n'a fait qu'accentuer un phénomène qui avait déjà commencé en novembre 1993.

Les exportations de viandes bovines connaissent une baisse déjà sensible dès septembre 1993 puis une reprise en décembre de la même année (voir graphique 1). L'explication vient des exportations vers le Ghana devenu depuis 1992 (année de l'instauration des prélèvements compensatoires en Côte-d'Ivoire) le principal marché des capes. Cependant, ces deux raisons n'expliquent qu'en partie la baisse de l'importation des capes. Il faut également considérer :

- l'état du marché européen de la viande qui s'est considérablement assaini. La production a décliné et les stocks ont diminué mais une reprise de la production est prévue dès 1995 ce qui laisse envisager un potentiel exportateur à venir (AFRIQUE-AGRICULTURE N° 219) d'autant plus que le cours du capes est en diminution depuis le premier trimestre 1994 (voir annexe).

- la concurrence des autres viandes notamment la viande de volaille.

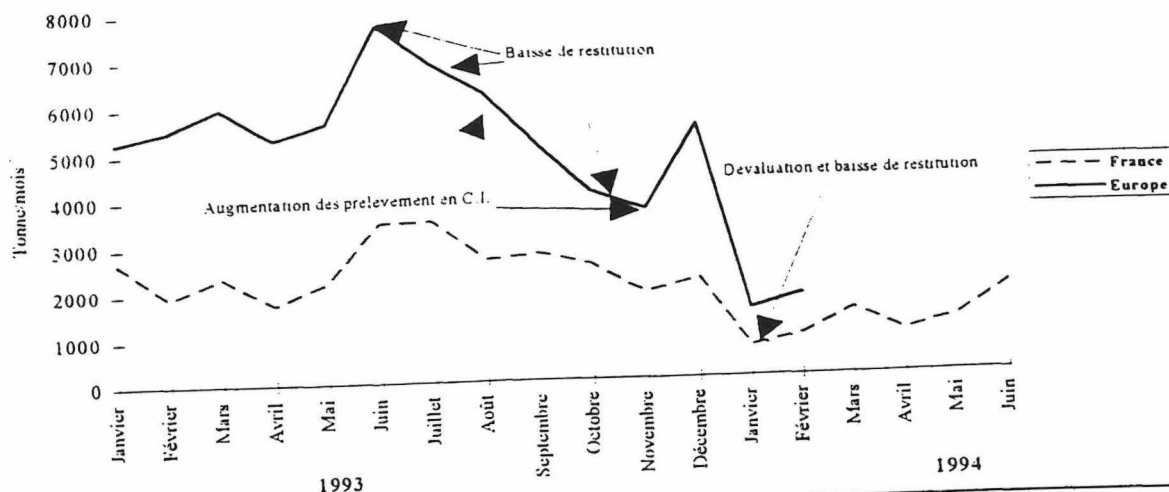
- la politique de commerce extérieure des différents importateurs a changé. L'instauration des prélèvements compensatoires en Côte-d'Ivoire et la hausse des taxes au Ghana a entretenu cette tendance.

Quant aux viandes de volailles, la baisse des restitutions par la CEE en juillet 1993 semble avoir un impact puisqu'après la hausse enregistrée durant l'été 1993, les importations ont chuté de plus de 25% au lendemain de la dévaluation (voir graphique 2). La baisse des exportations européennes est donc à différencier selon le pays destinataire et le type de viande.

Mais les cours du capes sont à la baisse alors que les coûts de production des viandes africaines sont à la hausse. Il faut donc s'attendre à ce que les prix des viandes européennes redeviennent compétitifs. Enfin, on ne connaît pas l'impact des variations monétaires au sein du SME sur les flux d'exportation vers l'Afrique.

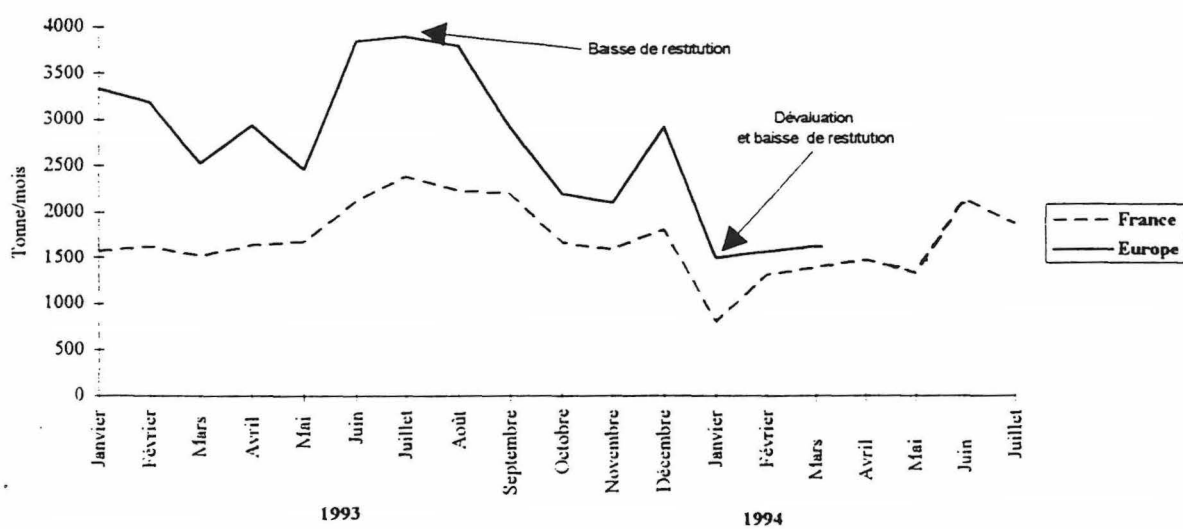
GRAPHIQUE 1

Exportations de viande bovine vers l'Afrique en 1993 et 1994



GRAPHIQUE 2

Exportations de viande de volailles vers l'Afrique en 1993 et 1994



II-3 EFFETS DE LA DEVALUATION SUR LES EXPORTATIONS DU BETAIL SAHELIE

Suite à la dévaluation, les échanges régionaux ont connu une forte reprise notamment vers les pays de la zone côtière. Ainsi, au cours du premier trimestre 1994, le Burkina Faso (principal fournisseur) a triplé ses exportations vers le Ghana par rapport à l'ensemble des exportations l'année précédente.

(données douanes burkinabées avril 1994)

TABLEAU XI : Evolution des exportations du Burkina Faso après la dévaluation

	1 ^o trimestre 93	1 ^o trimestre 94	hausse
BOVINS	22459	48710	116%
PETITS RUMINANTS	25107	48406	93%

SOURCE: direction des statistiques agro-pastorales/MINAGRA

La répartition des exportations serait la suivante pour la même période:

- * Ghana: 10000 bovins
- * Côte-d'Ivoire 35000 bovins
- *divers: 3500 bovins

Dans une moindre importance on retrouve cette augmentation des flux de bétail (en plus du Burkina) provenant du Mali, du Niger et du Tchad principalement.

Les coûts de transaction sont perpétuellement en évolution ce qui rend leur étude très difficile. On peut cependant remarquer que le prix des transports a considérablement augmenté. A titre d'exemple, les frais de transport en camion de Ouagadougou à Abidjan seraient passés de 250000 à 500000 FCFA soit une augmentation de 100% (estimation CEBV AVRIL 1994).

En outre, les politiques de commerce extérieur des différents pays sont différentes. La dévaluation a posé des problèmes de liquidités aux importateurs ayant fait leurs achats avant le 12 janvier sans se prémunir contre le risque de changement de parité. Certains pays ont réduit leur protection vis à vis des viandes importées.

La Côte-d'Ivoire a diminué les taxes à l'importation de 28,1% à 23,1% sur le prix CAF et le montant des prélèvements compensatoires de 200 à 50 FCFA (L. BONNEAU CEBV MAI94). De même, les taxes sur l'importation du bétail sahélien ont été totalement supprimées. D'autres mesures telles que la réduction des entraves administratives, la création des sociétés de convoys et la réutilisation du chemin de fer encouragent les échanges.

Le Bénin et le Togo ne font pas beaucoup d'efforts dans ce sens malgré leur situation de pénurie. Pour le premier, le niveau de taxation du bétail sahélien était de 24% en 1994 au même que celui imposé à la viande extra-africaine (L. BONNEAU; CEBV note 94/03).

II-4 EFFETS DE LA DEVALUATION DU FCFA SUR LES ABATTAGES, LES PRIX ET LA CONSOMMATION DE LA VIANDE

Une fois de plus, la situation est différente d'une région à l'autre. Sur les marchés sahéliens, l'augmentation importante des exportations et des prix posent des difficultés d'approvisionnement aux bouchers et les abattages en vue de la consommation intérieure ont tendance à diminuer. Les marchands de bétail préfèrent à juste titre le paiement comptant des commerçants venus de la côte

Le tableau XII donne quelques renseignements sur les abattages contrôlés à Ouagadougou quelque mois après la dévaluation.

	jan 93	jan 94	écart	fev 93	fev 94	écart	mars 93	mars 94	écart
Gds	4417	4239	178	4281	3662	619	4397	3714	683
ANX			-4%			-14%			-16%

SOURCE: Note de la direction de l'abattoir de OUAGADOUGOU /AVRIL 94

Sur les marchés côtiers, la situation est plutôt en pleine évolution malgré quelques différences. Au Togo et au Bénin, les situations sont similaires. On note une forte diminution des abattages. Elle a atteint 30% au Bénin par rapport à la même période l'année d'avant.

Les raisons sont nombreuses : augmentation prix du bétail vif, exportation importante vers le Nigeria à partir de Borgou, forte pénurie de camions utilisés pour la campagne cotonnière. Le bétail transporté du nord est généralement un sous-produit qui valorise au retour le transport des marchandises arrivées au port de Cotonou et destinées au Burkina Faso ou au Niger. La pénurie observée à Cotonou en 1994 serait due à des difficultés d'adaptation de la filière au nouveau contexte économique.

La situation ivoirienne est nettement différente. Elle se caractérise par une hausse de près de 35% des abattages dans la plus part des villes (L.Bonneau 1994). Sur Abidjan, cette augmentation compenserait en partie la baisse des importations.

Il cependant difficile de chiffrer les abattages clandestins notamment au Togo où ils semblent être nombreux.

La situation des prix est tout aussi différente. Dans tous les cas, les prix CAF importés ont doublés entraînant grossièrement une augmentation des prix au détail de l'ordre de 70%. Le prix de la viande locale en février 1994 n'avait subi aucune variation dans les marchés sahéliens malgré une augmentation sensible du prix du bétail. Dans l'ensemble des pays de la CEBV, le prix du kg du capa a augmenté de 550 à 800 FCFA en moyenne. Parallèlement, la consommation de poisson (mois cher) a augmenté celui-ci représentant près de 60% de la consommation des protéines animales dans ces pays.

IIIème PARTIE : PERSPECTIVES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

III-1 PERSPECTIVES A MOYEN TERME

L'évolution de la situation est aujourd'hui difficilement prévisible à savoir quelles seront dans les années à venir les conséquences de la dévaluation sur la filière élevage dans les pays de la zone franc.

La réussite de la dévaluation dépend cependant en grande partie de

son impact à court terme sur la production et les échanges entre les pays concernés impliqués dans la filière. Il a été déjà signalé le risque qu'un destockage massif pourrait entraîner.

III-1-1 CONCERNANT LA PRODUCTION

Compte tenu d'études diverses indiquant un déficit global en produits animaux, il paraît fondamental de lancer un programme de développement de la production à moyen terme au niveau de tous les Etats.

Quelques points importants sont à signaler : le développement de l'embouche notamment dans les pays sahéliens par une intensification des systèmes d'élevage (maîtrise des productions fourragères, de l'eau, des contraintes sanitaires...) et l'augmentation de la production des pays côtiers lorsque cela est possible. Cela suppose un appui financier aux initiatives privées notamment dans les productions bovines où les rentabilités sont différées, la structuration d'un encadrement technique spécialisé et l'organisation de la commercialisation.

Le concours des partenaires est indispensable cependant, ceux-ci ne sont pas encore totalement impliqués dans la filière pour deux raisons essentielles :

- la méconnaissance de ce secteur d'activités
- la modicité des emprunts demandés n'encourage pas les banques qui estiment ces opérations peu rentables.

D'autre part, les garanties et les apports personnels des promoteurs privés rassurent pas les banquiers. Pour pallier à ce handicap, le PARC a ainsi décidé de financer une série d'études, de formation et de suivi des promoteurs tout en garantissant certains prêts (ZLOTY et al. Les enjeux de la privatisation AFRIQUE-AGRICULTURE 1995 223 : 16-54).

Suivant les pays, les politiques sont différentes. Au Bénin par exemple, des programmes pilotes d'appui aux éleveurs ont été mis en place dans la perspective du désengagement de l'Etat avec l'aide de la FAO, du PNUD et de la coopération allemande (AFRIQUE-AGRICULTURE dossier santé animale 217 21-26).

Dans les productions avicoles, la réduction des charges d'exploitation est primordiale. Il est impératif d'y intégrer plus que jamais les activités agro-industrielles et l'utilisation des sous-produits.

Enfin, pour toutes les filières, la réduction des coûts des intrants sanitaires est nécessaire. Les sources d'approvisionnement sont trop souvent peu diversifiées. La France est prépondérante avec 75% des importations pour l'année 1993. La préparation, la formulation et le conditionnement des médicaments vétérinaires et prémélanges médicamenteux pourraient être envisagés localement avec en plus la libéralisation des activités vétérinaires.

Afin d'encourager cette privatisation, le PARC a préconisé la mise en place d'ordres vétérinaires nationaux. Certains pays accusent un retard considérable dans ce processus. C'est le cas du Cameroun et du Niger alors que le Sénégal et le Mali sont cités en exemple. L'activité principale reste cependant réduite en majeure partie à la vente des médicaments.

III-1-2 CONCERNANT LES ECHANGES DE BETAIL

La stabilisation des exportations dépendra de l'effet prix. Une augmentation des prix du bétail et des transactions élevées (transport et charges diverses) risquent de rendre le bétail sahélien peu compétitif d'autant plus que l'assainissement du marché européen n'est pas définitif.

Si la demande ivoirienne se stabilise, les exportations burkinabées de bovins pourraient augmenter de 20 à 30% soit environ 120000 bovins (L. BONNEAU CEBV). L. BONNEAU estime que les exportations du Burkina Faso vers le Ghana pourraient atteindre 150-160000 bovins/an soit une augmentation de 50 à 60% par rapport à l'année 1993.

De nouveaux circuits se sont développés. Le Gabon a ouvert ses frontières au bétail sahélien alors que depuis la création de l'abattoir de Libreville, l'entrée du bétail lui était interdite pour des raisons sanitaires. Le Cameroun, le Tchad, et le Mali ont ainsi exporté vers le Gabon. Au Niger, un effort dans la facilité des exportations a été mis place. L'affrètement d'avions militaires pour le transport du bétail vers le Gabon, le Nigeria et même d'autres pays comme l'Algérie ou les pays du golfe facilite les exportations.

Le disponible exportable des pays sahéliens est important mais il semblerait qu'il soit stagnant ou faiblement croissant dans les années à

venir compte tenu de la demande intérieure croissante. Le flux vers la Côte-d'Ivoire par exemple devrait se stabiliser autour de 330000 bovins ce qui ne correspond pas du tout pour l'instant aux 120000 actuellement importés.

III-1-3 CONCERNANT LES VIANDES EXTRA-AFRICAINES

Une crise de surproduction est annoncée en 1995 dans la CEE. Pour l'instant, nous ne disposons pas encore de renseignements précis sur cet aspect. Si ces prévisions étaient confirmées, l'Afrique malgré son marché étroit (5% des exportations européennes) n'est pas négligeable et le risque d'un retour des viandes extra-africaines reste important pour les raisons suivantes :

- l'Afrique importe des sous-produits de découpe dont l'activité continue à se développer dans la communauté
- l'aide alimentaire est exclue des exportations subventionnées et peut donc être un recours pour gérer les excédents

enfin, la concurrence est rude, d'autres sources d'approvisionnement sont à venir telles que les Etats-Unis qui ont augmenté leur production avicole de 40% (communication personnelle de JP ROLLAND SOLAGRAL Paris mars 1994) et le Brésil qui est le deuxième producteur mondial.

En outre, même si les restitutions arrivaient à disparaître, il faut savoir que le prix du marché de la viande va baisser de l'ordre de 20% dans le cadre de la PAC et celui-ci varie suivant les pays d'origine (le cap irlandais est de 20% moins cher que le cap français). Face à cette situation et compte tenu du déficit d'approvisionnement, il n'est pas impossible que les pays côtiers aient de nouveau recours aux viandes extra-africaines.

III-2 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT A ENVISAGER

III-2-1 AU NIVEAU NATIONAL

Les mesures proposées découlent des perspectives envisagées ci-dessus tant au niveau de la production que des échanges. Au niveau national, elles doivent surtout encourager la production. Il faudrait lever le blocage des prix de la viande observée dans certains pays afin d'améliorer la marge des bouchers et augmenter les abattages.

La structuration d'un encadrement technique spécialisé pour assurer la gestion des exploitations, la réduction des coûts de production, l'organisation de la commercialisation sont nécessaires pour la mise en place d'élevages performants ainsi que la diffusion des informations pratiques pour l'utilisation optimales des intrants et une bonne gestion technico-économique,

Il faudrait une meilleure organisation des différents corps de métiers (éleveurs, transporteurs, bouchers, vétérinaires...) au niveau national puis au niveau régional. L'exemple des groupements d'intérêt pastoral (GIP) en République Centrafricaine mérite d'être cité. Constitués d'au minimum cinq éleveurs, les GIP bénéficient d'une remise de 15% sur les produits vétérinaires dans les dépôts de la fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) à condition que ceux-ci revendent sur tout le territoire au prix de la FNEC. Les GIP ont pour rôle d'encourager l'entraide entre les éleveurs et l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils fonctionnent sur des fonds constitués par les cotisations des adhérents (ZLOTY et al. Les enjeux de la privatisation AFRIQUE-AGRICULTURE 1995 223 : 16-54).

L'appui financier est nécessaire afin de soutenir les initiatives privées appelées à se développer par des crédits à des taux de remboursements accessibles. Pour les zones urbaines, cet appui doit permettre d'assurer un fond de roulement pour les aliments et les intrants sanitaires indispensables.

L'accessibilité aux intrants doit être facilitée par la limitation des exportations des sous-produits agro-industriels et le développement des usines de fabrication d'aliments.

Pour les intrants sanitaires, il faudrait favoriser la diffusion des prix des médicaments afin d'éviter les disparités observées, aider les importateurs et les grossistes du secteur privé et encourager les programmes d'installation des vétérinaires privés par des mesures incitatives. La création d'un comité du médicament vétérinaire pour l'Afrique francophone (CMVAF) dont le rôle consisterait à enregistrer les médicaments nécessitant des autorisations de mise sur le marché, délivrer les licences d'importation communes à tous les pays adhérents a été évoquée (Privatisation des services vétérinaires. Les journées de Bamako 13-15 décembre 1994). Une telle autorité supranationale existe déjà au sein du comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) pour les pesticides.

III-2-2 AU NIVEAU REGIONAL

Il est impératif de limiter les coûts de transport par la baisse des taxes sur le carburant, l'amélioration du fonctionnement des chemins de fer et du réseau routier (disponibilité des wagons, aménagement des parcs et des quais d'embarquement pour le bétail...), l'accès à des financements adéquats pour la commercialisation du bétail et enfin, la mise en place d'un système régional d'informations commerciales.

Il paraît de plus en plus urgent de mettre en place un système régional de statistiques et d'analyses économiques des filières. Son rôle serait de collecter des statistiques des productions animales, suivre les opérations sanitaires en cas d'épizooties, suivre les programmes de privatisation et l'évolution de l'offre et de la demande.

Un allègement des entraves administratives est nécessaire pour la simplification des procédures d'exportation.

Les échanges sont envisageables dans les deux sens. Ainsi, si les bovins et les petits ruminants concourent à compléter l'approvisionnement des pays côtiers, les poussins d'un jour, les oeufs à couver ou les produits agro-industriels de ces pays peuvent être fournis aux producteurs sahéliens. L'intérêt étant basé sur la possibilité de dégager des gains de compétitivité.

CONCLUSION

En modifiant temporairement le contexte économique, la dévaluation du FCFA a créé l'opportunité d'une relance de l'élevage africain en rendant compétitifs les produits de celui-ci face aux produits importés. Cependant, cette compétitivité reste néanmoins fragile pour plusieurs raisons.

Si l'élevage africain a réagi en assurant pour l'instant le remplacement des viandes étrangères, les perspectives d'un déficit global de la zone franc doivent inciter les différents pays à développer les productions animales. La nécessité d'un cadre réglementaire élaboré par les différentes administrations est impérieuse afin d'assainir les circuits de commercialisation et la simplification des démarches administratives.

Cela suppose une concertation entre les nombreux intervenants : organisations professionnelles et interprofessionnelles et la mise en place d'observatoires.

Il apparaît clairement que l'on peut identifier dans la zone franc des aires géographiques d'avantages comparatives pour certaines productions animales. Le Sahel est plutôt favorable à l'élevage des ruminants et les pays côtiers à celui des espèces à cycle court.

Les parts de marchés gagnées aujourd'hui sont menacées par le retour de la surproduction en Europe et aux Etats-Unis et à une chute des cours mondiaux.

La compétitivité retrouvée des différentes filières ne sera durable que si les Etats manifestent par une politique concertée la relance des productions animales.

Bibliographie

Bonneau (L.). Impact et accompagnement du changement de parité du franc CFA dans le secteur de l'élevage dans la sous-région. Ouagadougou conseil de l'entente/CEBV, Burkina Faso 1994 27. p.

Bonneau (L.). Effets de la dévaluation sur le secteur bétail/viande dans les Etats côtiers de l'entente. Ouagadougou conseil de l'entente/CEBV, Burkina Faso 1994 11. p.

Bonneau (L.). La dévaluation du franc CFA et les échanges régionaux de produits : cas du bétail et de la viande. Ouagadougou conseil de l'entente/CEBV, Burkina Faso 1994 11. p.

Burkina Faso. Minagra direction des statistiques agro-pastorales

Burkina Faso. Direction des douanes. Exportation du bétail au cours du premier trimestre 1994.

Collaudin (M.) et al. Le commerce euro-africain des viandes. Paris 1994 11 p.

Compain (D.). Impact de la dévaluation du franc CFA sur la filière viande en Côte-d'Ivoire. Abidjan, ORSTOM, 1994 43 p. (rapport de stage).

Côte-d'Ivoire. Ministères de l'agriculture et des ressources animales. Direction générale des ressources animales. Conséquences de la dévaluation du franc CFA sur le secteur ressources animales. Janvier 1995 8 p.

Impact de la dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au Sahel. Bamako, C.I.L.S.S 1994 9 p.

Incidence de la récente dévaluation du franc CFA sur la situation des approvisionnements alimentaires dans les pays de la zone CFA, 14-15 avril Paris F.A.O. (SMIAR) 1994 8 p.

I.R.Z. Filière avicole camerounaise : premiers effets de la dévaluation. Yaoundé/Nkolbisson, avril 1994 7 p.

Kéré (L.). Face aux viandes européennes, le boeuf sahélien contre-attaque. Syfia-Burkina 67 1994 12-13.

Ministère de la Coopération. Impact de la dévaluation du franc CFA sur le secteur des productions animales note DEV/EPE n°0053 9 p.

Moncel (C.). Commerce ouest-africain du bétail. AFRIQUE-AGRICULTURE 1994 219 16-27

Seydou (S.). Les effets de la dévaluation sur les échanges des produits de l'élevage. CILSS, Burkina Faso 1994 8p.

Verot (D.). Les filières avicoles en Afrique de l'Ouest : éléments de réflexion sur les perspectives de développement. Paris SOLAGRAL-réseau de stratégies alimentaires, 1994 92 P.

Zolty et al. Dossier santé animale. AFRIQUE-AGRICULTURE 1994 217 18-25.

Zolty et al. Les enjeux de la libéralisation de la pratique vétérinaire. AFRIQUE-AGRICULTURE 1995 223 16-54

ANNEXE 1
Exportations de viande bovine vers le Gabon en 1993 et 1994
(tonne produit)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
France	562	420	595	596	783	555	564	597	555	503	311	553	155	218	525	260	487	490	1 75
Europe	884	902	1304	1417	1831	1268	1061	1172	983	1012	609	1308	307	581	793	438	837	593	
France/Europe	64%	47%	46%	42%	43%	44%	53%	51%	56%	50%	51%	42%	50%	38%	66%	59%	58%	83%	

Exportations de viande bovine vers le Ghana en 1993 et 1994
(tonne produit)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
France	840.1	656.5	751.9	637	898	1676	1592.8	705.3	541.1	230.7	354.8	424.5	421	391.5	120	172.3	0	82	1 75
Europe	1858	1885	1634	1857	2101	3536	3243	3099	1383	687	771	1375	870	784	723	459	92	1 58	
France/Europe	45%	35%	46%	34%	43%	47%	49%	23%	39%	34%	46%	31%	48%	50%	17%	38%	0%	52%	

Exportations de viande bovine vers le Bénin en 1993 et 1994
(tonne produit)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
France	160	198	234	132	70	295	145	84	267	25	23	49	24	0	25	0	49	0	50
Europe	402	635	715	384	215	626	494	398	787	306	486	189	150	102	332	89	172	103	
France/Europe	40%	31%	33%	34%	33%	47%	29%	21%	34%	8%	5%	26%	16%	0%	8%	0%	28%	0%	

Exportations de viande bovine vers le Congo en 1993 et 1994
(tonne produit)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
France	1052.7	499.1	537.6	37.6	280.4	829.6	975.5	1117.4	1354.4	1657.6	1111.9	1082.9	22	273.3	712.6	480.1	628.1	1299.4	685
Europe	1349	704	729	201	364	1012	1115	1177	1551	1808	1408	2249	24	274.3	712.6	665.1	1007.1	1367	
France/Europe	78%	71%	74%	19%	77%	82%	87%	95%	87%	92%	79%	48%	92%	100%	100%	72%	62%	95%	

Exportations de viande bovine vers la Côte d'Ivoire en 1993 et 1994
(tonne produit)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
France	93	130.6	223.1	343.7	179.8	96.1	183.7	123.8	20.9	82.4	52.5	49.2	15.5	9.1	33.8	20.9	34.7	29.8	25
Europe	752	1375	1602	1429	1111	1235	928	345	334	226	368	316	121	23	61	63	35	96	
France/Europe	12%	9%	14%	24%	16%	8%	20%	36%	6%	36%	14%	16%	13%	40%	55%	33%	99%	31%	

Remarque : pour les exportations européennes, depuis mars les données ne contiennent pas les exportations belges et irlandaises, depuis avril, les exportations danoises et depuis mai, les exportations allemandes et hollandaises

**Evolution des importations extra-africaines de viandes dans les pays côtiers
(1970 à 1992, en tonnes équivalent carcasse)**

Années	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Zone Côte d'Ivoire	Nigeria	Cameroun	Bénin	Zone Nigeria	Total 6 pays
1970	1 850	3 860	580	6 290	12	900	390	1 302	7 592
1978					25 000				
1980	13 700	4 670	3 100	21 470	12 652	565	1 929	15 146	36 616
1986				0		30 410			
1988	59 480	96	19 800	79 376			6 010		
1990	42 093	23 865	575	66 533	0	511	6 760	7 271	73 804
1991	29 872						10 770		
1992	20 775	37 500							
tcam 70-80	20%	1,7%	16,5%	11,8%	88,3%	-4,1%	15,6%	25,0%	15,4%
tcam 80-90	11%	16,0%	-14,2%	10,8%	-100,0%	-0,9%	12,1%	-6,5%	6,6%
tcam 70-90	16%	9,1%	0,0%	11,9%	-100,0%	-2,7%	14,5%	8,5%	11,4%

Sources :

Côte d'Ivoire : DGRA. Rapports de V. Ancey et J. Sarniguet.
 Ghana : Ministère du Commerce. Rapports de V. Ancey et A. Lambert.
 Togo : CEBV en 1980, CEE en 1990. Rapport de J. Sarniguet.
 Bénin : Douanes. Rapport de J. Sarniguet.
 Nigeria : Limecu. Rapport de B.G. Soulé.
 Cameroun : Douanes. Rapport de J. Sarniguet.

Notes :

Nigeria, 1978 : viandes bovines seulement.
 tcam = taux de croissance annuel moyen.

ANNEXE 3

Exportations européennes de viande de volailles

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars (1)	Avril (2)	Mai (3)	Juin (3)
BENIN	1124	1143	1088	1036	809	964	1637	1683	1247	687	506	768	587	770	570	624	590	998
CONGO	1178	1084	643	1180	471	1235	1093	934	1017	873	523	1199	0	7	141	150	182	201
GABON	148	201	119	360	362	594	481	305	328	198	313	341	300	148	529	629	421	642
GHANA	743	619	597	237	478	754	472	494	120	262	508	334	112	451	287	3	12	67
TOGO	149	135	82	124	275	304	217	374	194	173	253	275	489	191	103	188	73	113
TOTAL	3342	3182	2529	2937	2455	3851	3900	3790	2912	2193	2103	2917	1488	1573	1630	1594	1278	2076

Exportations françaises de viande de volailles

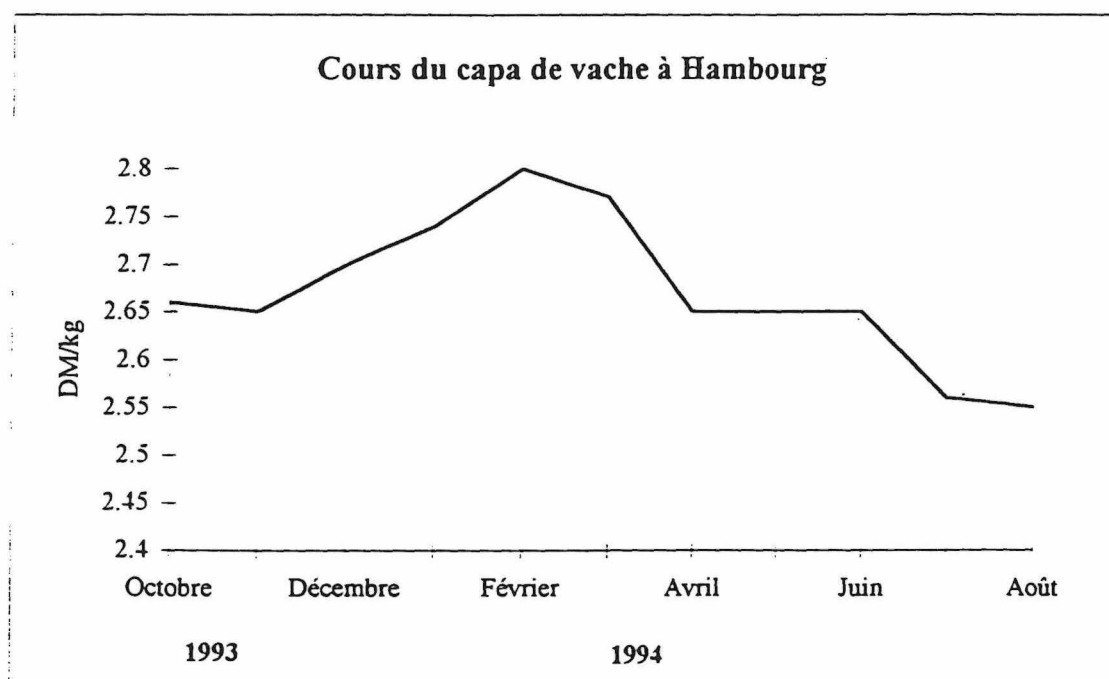
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
BENIN	911	905	874	825	797	817	1276	1240	1354	778	494	658	464	746	585	575	609	954	974
CONGO	250	240	76	340	95	391	467	300	402	247	220	242	0	8	151	132	188	291	314
GABON	63	42	72	183	162	284	195	160	110	165	232	163	139	143	472	509	451	652	211
GHANA	203	337	433	154	311	395	226	151	98	261	340	300	80	263	78	0	0	66	237
TOGO	79	94	51	133	302	227	214	309	227	210	305	435	117	152	110	191	78	105	129
TOTAL	1572	1614	1506	1635	1667	2114	2378	2220	2191	1667	1591	1798	800	1312	1396	1467	1326	2128	1865

(1) sans les exportations de la Belgique et de l'Irlande

(2) sans les exportations de la Belgique, de l'Irlande et du Danemark

(3) sans les exportations de la Belgique, de l'Irlande, du Danemark, de l'Allemagne et des Pays-Bas

ANNEXE 5



5-b
Evolution des productions de viandes de volaille
et de porc selon les données nationales
(1970 à 1990, en tonnes)

Pays	Années	Production de viande de porc	Production de viande de volaille
Côte d'Ivoire	1970	4 400	10 000
	1980	5 930	13 270
	1990	7 250	18 250
Ghana	1970		
	1980		
	1990	474a	990a
Togo	1970	2 600	4 250
	1980	2 402	1 731
	1990	3 643	4 455
Bénin	1970	6 135	3 000
	1980	5 450	4 300
	1990	4 435	4 940
Nigeria	1970		
	1980		
	1990	3 400a	75 000a
Cameroun	1970	11 055	8 330
	1980	15 500	11 700
	1990	11 000	14 000

a : en milliers de têtes
Sources : Côte d'Ivoire : M.P.A.
Cameroun : Minepia
Bénin : Etude A.F.C.
Togo : Direction de l'Elevage
Ghana : Direction de l'Elevage
Nigeria : LIMECU

5-c
Evolution de la production des différentes catégories de viandes
selon les données FAO
(1979-81 à 1991, en tonnes)

Pays	Année	Boeuf	Petits ruminants	Porc	Volaille	Total
Côte d'Ivoire	1979-81	41 000	10 000	13 000	27 000	91 000
	1991	45 000	9 000	15 000	48 000	117 000
	tcam	0,8%	-0,9%	1,2%	4,9%	2,1%
Bénin	1979-81	12 000	6 000	5 000	12 000	35 000
	1991	14 000	6 000	8 000	30 000	58 000
	tcam	1,3%	0,0%	4,0%	7,9%	4,3%
Ghana	1979-81	11 000	11 000	8 000	13 000	43 000
	1991	22 000	14 000	14 000	14 000	64 000
	tcam	5,9%	2,0%	4,8%	0,6%	3,4%
Nigeria	1979-81	250 000	144 000	37 000	133 000	564 000
	1991	288 000	265 000	150 000	176 000	879 000
	tcam	1,2%	5,2%	12,4%	2,4%	3,8%
Togo	1979-81	4 000	2 000	3 000	2 000	11 000
	1991	6 000	7 000	7 000	7 000	27 000
	tcam	3,4%	11,0%	7,3%	11,0%	7,8%
Cameroun	1979-81	45 000	15 000	14 000	8 000	82 000
	1991	70 000	28 000	17 000	19 000	134 000
	tcam	3,8%	5,3%	1,6%	7,5%	4,2%
Total 6 pays	1979-81	363 000	188 000	80 000	195 000	826 000
	1991	445 000	329 000	211 000	294 000	1 279 000
	tcam	1,7%	4,8%	8,4%	3,5%	3,7%

Source : Annuaire des productions FAO, 1992.